

P-404

RECII 10

01 JUL. 2019

Vincent Milliard  
Rue des Rois 21  
1204 Genève

Mme Marie-Christine Cabussat  
Service du Conseil Municipal  
de la Ville de Genève  
Rue Pierre-Fatio 17  
1204 Genève

Genève, le 26 juin 2019

**Concerne** : pétition pour la réparation urgente des ascenseurs de l'immeuble sis au 34 quai du  
seujet

---

Madame, Monsieur,

Je vous adresse, ci-joint, la pétition pour la réparation urgente des ascenseurs de l'immeuble sis au 34 quai du seujet, sous gestion de la Gérance Immobilière Municipale.

Cette pétition est accompagnée d'un courrier, lui-même co-signé par 161 usagers-ères, adressé à M. Pagani qui est resté, à ce jour, sans réponse officielle.

En vous souhaitant bonne réception.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

  
Vincent Milliard

Annexes : ment.

## **Pétition à l'attention du Conseil municipal de la Ville de Genève**

### **Pour la remise à niveau urgente des ascenseurs au 34 Quai du Seujet, immeuble sous gestion de la Gérance Immobilière Municipale**

Nous tenons à porter à votre attention les graves dysfonctionnements des ascenseurs situés dans l'immeuble de 13 étages sis au 34 Quai du Seujet sous gestion de la Gérance Immobilière Municipale. Dans cet immeuble qui accueille une institution de la Petite Enfance (EVE Seujet), une école (centre de jour Horizon) et un nombre important d'habitants (dont des personnes à mobilité réduite), le bon fonctionnement et la sécurité de ces infrastructures sont essentiels.

Sans nous attarder sur l'état général de l'immeuble, il nous semble important de vous faire parvenir nos préoccupations suivantes. Ces dernières années, les trois ascenseurs ont rarement fonctionné simultanément quand, certains jours, aucun des trois ne fonctionnait. Ces pannes ont exacerbé les conflits d'usage entre utilisateurs. Si, ponctuellement, il nous a été communiqué que des maintenances avaient eu lieu, aucune réparation entreprise jusqu'à maintenant n'a permis de résoudre définitivement les problèmes.

De mars à mai 2019 (le personnel administratif de la crèche a envoyé un premier email le 5 mars 2019), le plus grand de ces trois ascenseurs a connu des pannes quotidiennes alors qu'il était toujours en usage. A la suite de plaintes soulignant la dangerosité de l'infrastructure, cet ascenseur a finalement été arrêté le 24 mai dernier. En effet, à la suite d'épisodes de panne (décrochage de l'ascenseur !), des usagers-ères (y compris des enfants) refusaient simplement de l'utiliser. Il est inadmissible que des équipes éducatives, ayant la responsabilité d'enfants, aient été contraintes de faire monter des enfants dans cette infrastructure défaillante ! La situation actuelle - le plus grand des ascenseurs est toujours arrêté et les deux autres sujets à des pannes régulières - ne permet plus le bon fonctionnement des institutions, ni la bonne cohabitation entre usagers-ères.

Le 27 mai dernier, nous faisons parvenir un courrier recommandé à M. Pagani (copie Mme Salerno, Mme Alder et la GIM) en charge du Département des constructions et de l'aménagement, avec la signature de plus de 160 usagers-ères. Vous trouverez cette lettre en copie de cette pétition. Aujourd'hui, cette lettre est restée sans réponse officielle.

Nous demandons donc au Conseil Municipal de la Ville de Genève de clarifier la situation avec M. Pagani, de solliciter de manière urgente le remplacement des trois ascenseurs de l'immeuble sis au 34 Quai du Seujet et de, s'il le fallait, débloquer les crédits nécessaires à ces travaux. Il est important que ces infrastructures fonctionnent correctement le plus rapidement possible et, idéalement, pour la rentrée 2019-2020 fixée au 12 août 2019.

M. Rémy Pagani, Conseiller Administratif  
Direction du Département des Constructions  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5  
1204 Genève

Genève, le 27/05/2019

Objet : Réparation urgente des ascenseurs au 34 Quai du Seujet

Monsieur le Conseiller Administratif,

Nous tenons à porter à votre attention les graves dysfonctionnements des ascenseurs situés dans l'immeuble de 13 étages sis au 34 Quai du Seujet. Dans cet immeuble qui accueille une institution de la Petite Enfance (EVE Seujet), une école (centre de jour Horizon) et un nombre important d'habitants (dont des personnes à mobilité réduite), le bon fonctionnement et la sécurité de ces infrastructures sont essentiels.

Sans nous attarder sur l'état général de l'immeuble, il nous semble important de vous faire parvenir nos préoccupations suivantes. Ces dernières années, les trois ascenseurs ont rarement fonctionné simultanément quand, certains jours, aucun des trois ne fonctionnait. Ces pannes ont exacerbé les conflits d'usage entre utilisateurs. Si, ponctuellement, il nous a été communiqué que des maintenances avaient eu lieu, aucune réparation entreprise jusqu'à maintenant n'a permis de résoudre définitivement les problèmes.

Depuis plusieurs mois maintenant, le plus grand de ces trois ascenseurs connaît des pannes quotidiennes alors qu'il est toujours en usage. Lors de la montée à certains étages, il connaît un soubresaut accompagné d'un fort bruit qui le font repartir au sous-sol. Ces épisodes, extrêmement impressionnants, poussent certains usagers à éviter, s'ils le peuvent, de l'utiliser. A la suite d'épisodes de panne, il nous a été rapporté que des enfants en ont fait des cauchemars. Il est inadmissible que les équipes éducatives, ayant la responsabilité d'enfants, soient contraintes de les faire monter dans cette infrastructure défaillante ! Tous les usagers ont développé une véritable appréhension, lorsqu'il s'agit d'utiliser cet ascenseur. Aujourd'hui, la situation est simplement devenue intolérable.

Devant l'inaction des différents services de la Ville et l'incurie des prestataires de service censés entretenir ces infrastructures, nous nous voyons dans l'obligation d'exiger dans les plus courts délais le remplacement (ou, à défaut, la complète rénovation) des trois ascenseurs de l'immeuble du 34 Quai du Seujet. Nous vous renvoyons, ici, à vos obligations légales concernant la gestion du patrimoine immobilier de la Ville et votre responsabilité quant à la sécurité des utilisateurs des infrastructures mises à disposition. Nous vous prions donc de nous communiquer (par affichage dans les entrées de l'immeuble et courrier aux institutions), d'ici au 03/06/2019 un plan d'action devant permettre le fonctionnement correct et permanent de ces trois ascenseurs. Ce plan d'action doit être accompagné d'un échéancier arrêtant une date concrète à laquelle ils devront fonctionner.

En l'absence de réponse satisfaisante, nous n'hésiterons pas à alerter les partis politiques ainsi que les médias.

Les usagers  
(voir annexes)

Copie : Madame Esther Adler, Conseillère Administrative - Département des Enfants et de la Jeunesse  
Madame Sandrine Salerino, Conseillère Administrative - Département des Travaux de l'Urbanisme et de la  
Gérance Immobilière Municipale